



Mon mariage est il valable

Par **djidji**, le **18/07/2008** à **10:05**

bonjour

je suis algerienne je me suis mariée au mois de juin.mon mari a la double nationalité française et algerienne,il venait juste d'envoyer sa transcription du divorce a nante,(il a divorcé en algerie).

donc il a reçu l'accusé de reception et une autre lettre lui confirmant que son dossier etait complet,et durant cette semaine on a fait notre acte de mariage ici en algerie.

on attend actuelemnt son extrait de naissance que nante va lui envoyer,pour voir si il figure tjr marié ou la transcription a ete faite,pour envoyer la transcription du mariage.

mais dans ce cas mon mariage est il valable en france va elle le reconnaitre, je vous prie de me prepondre.

merci